



ANNÉE SCOLAIRE
2021-2022

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021

Les deux missions de l'ARA

- L'ARA offre un accompagnement individualisé à des jeunes qui ont des difficultés dans la poursuite de leur scolarité ou de leur formation.
- L'ARA permet à des collégiens* et des étudiants, les répétiteurs, d'acquérir une expérience en matière de transmission de connaissances.

Ceux qui font appel à l'ARA

- Des parents d'élèves.
- Des élèves.
- Des apprentis.
- Des jeunes à la recherche d'un apprentissage.
- Des travailleurs sociaux.

Ce que l'ARA leur offre

Une écoute attentive

L'ARA est à l'écoute des jeunes qui rencontrent des difficultés particulières dans leur scolarité, et à celle de leurs parents.

Des répétiteurs motivés et encadrés

Les répétiteurs de l'ARA répondent à des critères élevés de sélection et bénéficient ensuite d'un encadrement pédagogique.

Un matériel pédagogique adapté

L'ARA élabore et édite un matériel pédagogique adapté aux spécificités du répertoire, tout particulièrement pour l'enseignement obligatoire.

Une relation pédagogique différente

L'ARA met l'élève en relation avec un « pair », un répétiteur motivé qui a étudié avec succès les mêmes sujets que lui. Le répétiteur n'est pas un enseignant. Il se base sur ce que l'élève fait à l'école, identifie les difficultés que ce dernier rencontre et offre dès lors un accompagnement individualisé. Relevons que les leçons se déroulent dans un cadre familier, à une heure choisie et dans une atmosphère conviviale. Le répétiteur, encore étudiant, se souvient des difficultés qu'il a surmontées au cours

Une entreprise engagée dans la formation

L'ARA poursuit son engagement contre l'échec scolaire en offrant des opportunités à des jeunes en difficulté. Depuis 2021, nous formons deux apprenties simultanément. L'une d'elle a obtenu son attestation fédérale de formation professionnelle (AFP) en juin 2022. Nous avons aussi accueilli sept jeunes déscolarisés lors de stages d'expérimentation. L'une de ces stagiaires débutera comme apprentie lors de la prochaine rentrée.

de sa scolarité et il sait s'adresser à son élève avec un vocabulaire qui lui est familier. Il l'aide aussi à s'organiser dans son travail et à reprendre confiance en ses moyens. Dans cette relation pédagogique différente, le répétiteur se sent « responsable » des progrès de son élève. Une relation faite de beaucoup de « complicité », dans le meilleur sens du terme, et de confiance mutuelle s'instaure entre l'élève et son répétiteur.

Des tarifs très abordables

Les tarifs pratiqués varient selon le niveau du répétiteur et de l'élève. Toutefois, ils restent très abordables, pour des appuis individuels de soixante minutes.

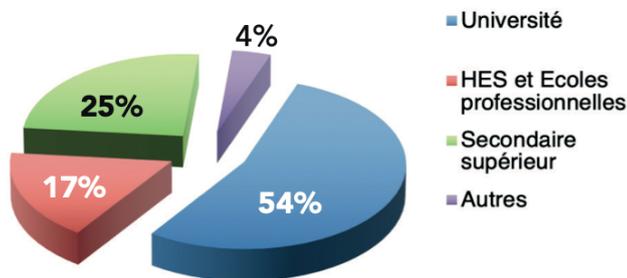
L'accès à une aide financière de l'État

Lorsque c'est justifié, les jeunes qui font appel à l'ARA peuvent obtenir une aide financière de l'État pour le paiement des répétiteurs organisés à leur intention.

* Pour des raisons de simplifications, le genre masculin peut désigner dans ce rapport simultanément des personnes de différents genres.

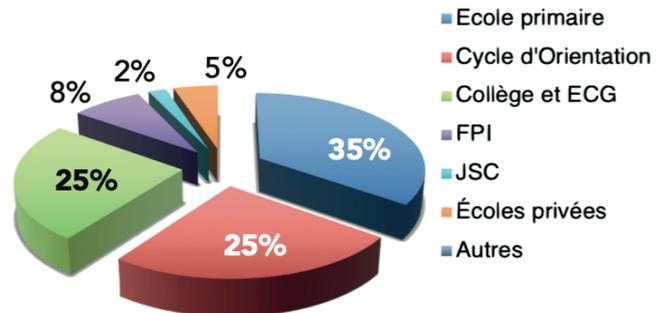
2'360 répétiteurs se sont inscrits à l'ARA

Provenance des répétiteurs



5'534 élèves ont bénéficié de l'aide de l'ARA

Provenance des élèves



Encadrement et soutien

Séances d'information

121 séances d'information ont permis de rencontrer les 1'142 nouveaux répétiteurs.

Bibliothèque

Elle contient le matériel pédagogique obligatoire utilisé au DIP et une sélection de documents en lien direct avec les leçons données.

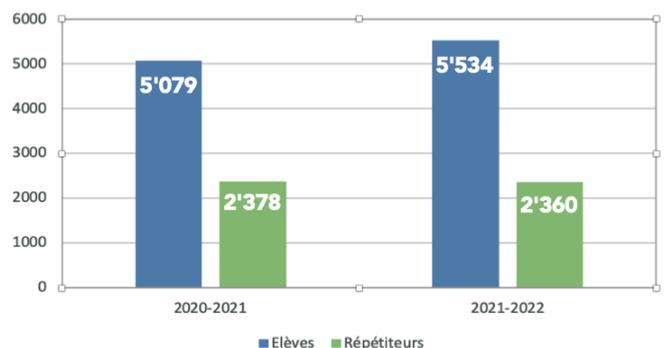
Site de l'ARA

Les répétiteurs y trouvent un espace réservé dédié au soutien pédagogique.

Matériel pédagogique

L'ARA continue la refonte complète de son offre en matière de matériel pédagogique avec, notamment, la poursuite de la réalisation des ARABase qui concernent les fondamentaux (français, mathématiques). Cette année, l'ensemble des ARABase d'orthographe a été créé et mis à disposition en téléchargement pour les répétiteurs sur le site de l'ARA. Ces fiches et celles de grammaire qu'elles complètent comptabilisent plusieurs milliers de téléchargements par nos répétitrices et nos répétiteurs depuis le site de l'ARA.

Évolution



Nous avons atteint cette année un nombre record d'élèves en 64 ans d'activité avec une progression de près de 500 élèves en plus par rapport à l'année scolaire précédente. En regard, le nombre de répétitrices et de répétiteurs demeure relativement stable avec seulement 18 répétiteurs en moins. Ce nombre de répétiteurs, sans être critique, offre peu de marge de sécurité et exige une grande efficacité de la part de nos équipes. Celles-ci ont su répondre grâce à un travail de mise en relation toujours plus qualitatif qui, en outre, assure un très bon taux d'occupation à nos répétitrices et répétiteurs.

Aides financières

En 2021-2022, 2'411 jeunes ont bénéficié d'une aide financière. L'ARA gère ces subventions pour le compte du DIP ou d'autres partenaires et en est responsable.

Encadrement spécifique des répétiteurs



Attentive à la nécessité de rester en phase avec une société en constante évolution, l'ARA se soucie des répétiteurs dont les élèves ont des besoins pédagogiques particuliers. Cette année, les différentes mesures ont concerné les répétiteurs de 419 élèves.

Grandes difficultés scolaires

Pour les élèves qui rencontrent des difficultés scolaires particulières, un conseiller pédagogique prend contact avec leur répétiteur au bout d'un mois de leçons pour savoir comment celles-ci se déroulent et proposer son aide.

Problèmes de type « dys »

Les jeunes aux prises avec des difficultés de type « dys » (dyslexie et autres) sont relativement nombreux.

Avant le début des leçons, l'ARA envoie aux répétiteurs de ces jeunes un document, validé par des logopédistes, présentant quelques conseils de base. Par ailleurs, une conseillère pédagogique spécialisée prend contact avec eux.

Recherche d'un apprentissage

L'OFPC (Office pour l'Orientation, la Formation Professionnelle et Continue) envoie à l'ARA des jeunes déscolarisés qui désirent entreprendre un apprentissage. L'ARA reçoit leurs répétiteurs et leurs fournit un programme ainsi qu'un matériel pédagogique spécialement adapté.

Insertion

L'ARA soutient les jeunes migrants scolarisés dans les classes d'accueil de l'ACCES II (Accueil de l'enseignement secondaire II). Les répétiteurs choisis maîtrisent, dans la majorité des cas, la langue maternelle

de l'élève. Ceci simplifie souvent les problèmes, même si la consigne est de n'employer cette langue que lorsque c'est indispensable.

L'organisation des cours est délicate :

- L'ARA prend d'abord contact avec chaque répétiteur potentiel pour lui demander s'il accepte la mission.
- Si tel est le cas, elle lui envoie un inventaire des notions à travailler, établi par les enseignants concernés.

Jeunes sportifs

Depuis 2011, l'ARA adresse des répétiteurs à l'AGFH (Association Genève Futur Hockey) pour soutenir dans leurs études les jeunes sportifs d'élite.

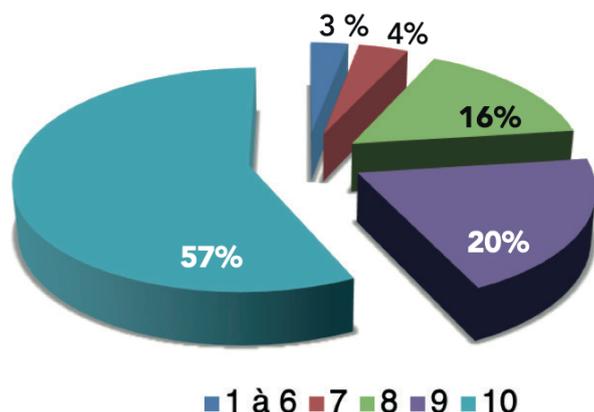
En 2013, cette expérience a été étendue à l'ASFC (Association Servette Football Club). Le défi est de faire coïncider les disponibilités de nos répétiteurs avec les agendas très chargés de ces jeunes sportifs.

Enfants gravement atteints dans leur santé

Des répétiteurs très motivés de l'ARA aident ces jeunes à ne pas perdre pied à l'école. Au niveau financier, c'est la fondation « Children Action » qui prend en charge les aides financières.

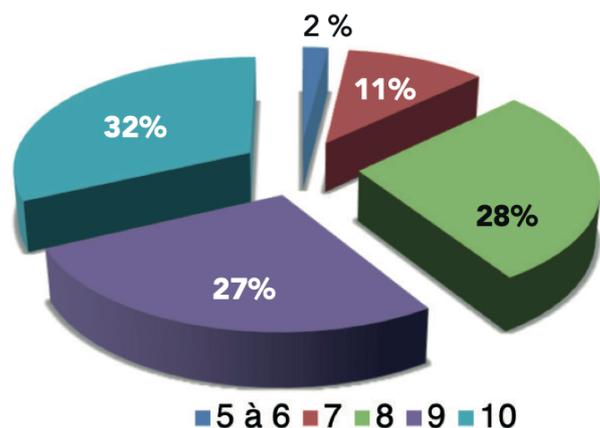
Une aide efficace

L'ARA a amélioré son enquête de satisfaction auprès des parents en les interrogeant sur leur degré de satisfaction sur une échelle de 1 à 10. Une même enquête a été mise en place auprès de nos répétitrices et répétiteurs. Ce sont 658 parents et 200 répétiteurs qui ont été interrogés.



Des parents satisfaits...

Les parents interrogés se disent très majoritairement satisfaits des services de l'ARA. 93% nous donnent une note entre 8 et 10 et 57% s'avèrent absolument satisfaits avec une note de 10 sur 10.



... et des répétiteurs aussi.

98,5 % se déclarent satisfaits. La moyenne de satisfaction de 8,7 sur 10 traduit leurs remarques très positives quant au fonctionnement de l'ARA notamment en terme de rapidité d'attribution d'élèves.

Plaisir de lire

Certains enfants ne rencontrent le livre qu'à l'école où il est souvent synonyme de travail et, parfois, de difficultés d'apprentissage. Pourtant, un des secrets de maîtrise de la lecture est le plaisir qu'elle procure. Fort de ce constat, nous avons inauguré durant l'été 2021 notre action Plaisir de lire à destination d'enfants moins favorisés à cet égard.

L'idée est de transformer, le temps d'un été, nos répétitrices et répétiteurs en passeuses et passeurs.



Dans leurs bagages, ils ont des livres sélectionnés par l'ARA après une enquête auprès de spécialistes (bibliothécaires, libraires) en lecture jeunesse. Charge à eux de proposer ces histoires aux enfants qu'ils visitent et de les aider à devenir des lecteurs en accompagnant leurs premiers pas sur le chemin du livre.

Ils ne s'agit surtout pas de faire un travail scolaire d'apprentissage de la lecture mais d'aider l'enfant à accéder à la lecture par les plaisirs qu'elle engendre indépendamment de toute considération scolaire : se passionner pour une histoire, s'attacher à un personnage, s'identifier à ses aventures, ses difficultés, ses joies, etc. Le répétiteur est là pour rendre possible cette rencontre et notre pari est qu'elle peut être le début d'un rapport épanoui de l'enfant aux livres, à la lecture et à la langue.

Ce sont 35 enfants qui ont reçu des visites. Le bilan de cette première édition, rendue possible grâce au soutien de l'entreprise Emil Frey Genève Les Acacias, est très positif. L'opération est reconduite et amplifiée en 2022.

Bilan au 31 décembre 2021

Actif

| | | |
|--|-----------|-----------|
| Disponibilités | 1 516 909 | 1 457 546 |
| Débiteurs divers et actifs de régularisation | 37 610 | 37 986 |
| Immobilisations | 14 866 | 20 984 |

Total de l'actif **1 569 385** **1 516 516**

Passif

| | | |
|---------------------------------------|-----------|-----------|
| Passifs de régularisation | 110 467 | 109 541 |
| Crédit d'aide à restituer à l'État | 1 209 176 | 1 208 131 |
| Part du résultat à restituer à l'État | 61 687 | 32 539 |
| Fonds avec affectation particulière | 43 424 | 38 792 |
| Fonds propres | 144 631 | 127 513 |

Total du passif **1 569 385** **1 516 616**

Compte de pertes et profits

Produits

| | | |
|--|---------|---------|
| Subvention DIP | 575 000 | 575 000 |
| Taxes d'inscription | 319 110 | 288 535 |
| Dons | 62 000 | 63 000 |
| Allocation Ville de Genève - Apprentissage | 5 000 | 5 000 |
| Produits divers | 1 636 | 3 077 |
| Dissolution de Fonds affectés | 62 367 | 63 177 |

Total des produits **1 025 113** **997 789**

Charges

| | | |
|--------------------------------|---------|---------|
| Frais de personnel | 702 904 | 708 206 |
| Frais directs des répétitoires | 74 567 | 69 197 |
| Loyers | 46 916 | 47 898 |
| Frais généraux | 60 011 | 72 381 |
| Appuis spécifiques | 21 331 | 22 891 |
| Amortissements | 6 118 | 10 112 |
| Dotation aux Fonds affectés | 67 000 | 68 000 |

Total des charges **978 847** **998 685**

Excédent de produits

Part du résultat à restituer à l'État de Genève **46 266** **-896**

Excédent de produits acquis à l'ARA -29 148 565

Fonds propres au 1er janvier 17 118 -331

Fonds propres au 31 décembre **144 631** **127 513**

Crédits d'aides État de Genève

Crédits d'aides État de Genève 993 004 993 004

Aides aux élèves - 991 959 - 598 716

Partie non utilisée subv. familles modestes **1 045** **394 288**

Subvention 2021 du DIP

L'ARA n'aurait pas pu remplir sa mission de base sans la subvention que lui a allouée le **Département de l'instruction publique de l'État de Genève (DIP)**.

CHF

575 000

Dons reçus en 2021

Nos remerciements vont aux trois donateurs qui ont accordé un soutien précieux à l'ARA.

Fondation Saint-Michel

40 000

Fondation André & Cyprien

18 000

Emil Frey Genève Les Acacias

4 000

Total des dons

62 000

Composition actuelle de l'ARA

Président

Duparc Pierre-Yves

Vice-président

Bourquin Juliette

Membres du comité

Bigio Véronique

Davignon Olivier

Jenni Roger

Président d'honneur

Gabioud Bernard

Autres membres de l'association

Boesiger Jean-Luc

Claret Capponi Romaine

Emery Pascal

Faulmann Igor

Favre Jean-Luc

Grand Pierre

Hanneschlaeger Paul

Lehmann Marc

Lutz Anne

Matthey Anne

Matthey Bernard

Porzi Millie

Rausis Guillaume

Settimo Jean-Paul

AGEP

FAPEO

FAPPO

FER Genève

Personnel

Directeur

Gavin Jérôme*

Assistante administrative

Di Nardo Sonia*

Équipe administrative

Frézier Chantal*

Guex Martine*

Mathez Francine*

Nukicic Alma*

Pugin Anne*

Équipe pédagogique

Azria Dan*

Baeriswyl Valérie*

Boulenger Gil*

Brandt Pauline*

Federico Véronique*

Vuandaba Kudimana*

Waelti Olivier*

Comptable

Houari Redha*

Apprentie

Da Silva Gonçalves Joana

Temizsoy Melina

* Temps partiel, de 3 à 90 %
d'un temps complet.

ARA

Association des Répétiteurs AJETA

Boulevard des Philosophes 5

1205 Genève

Tél. 022 809 60 60

ara@ararep.ch

www.ararep.ch

Avec le soutien de



REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENEVE

POST TENEBRAS LUX

Avec le soutien de la

Fondation
**SAINT
MICHEL**

Avec le soutien de la



FONDATION
André & Cyprien

Parution juillet 2022